

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2026 DU 10 AOUT 2026 POUR LA RÉHABILITATION
DE LA CLOTURE DE L'ENTREE PRINCIPALE DE SUP'PTIC DE YAOUNDE PHASE I.**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la rénovation des infrastructures, le Directeur de l'École Nationale des Postes et Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC), Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réhabilitation de la clôture de SUP'PTIC de Yaoundé phase I.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- 1) Démontage et dépose des grilles métalliques
- 2) Démolition de la clôture existante et évacuation à la décharge publique
- 3) Construction de la clôture en béton armé dosé à 350 Kg/m³ au modèle de la communauté urbaine de Yaoundé.
- 4) Fourniture et fixation des grilles métalliques au modèle de la communauté urbaine de Yaoundé.

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont exécutés en un lot ci-après défini :

N° Lot	Désignation des travaux	Ville
1	Réhabilitation de la clôture de l'entrée principale de SUP'PTIC de Yaoundé ; phase I	Yaoundé

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante Millions (50 000 000) Francs CFA.**

5. Délai prévisionnel d'exécution : Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine : La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

A

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de SUP'PTIC, Exercice 2026, Imputation : 03 02 03 01 23 239 239 000

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est « en ligne »

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **Un million (1 000 000) Francs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite non conforme au descriptif la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Elle doit être timbrée et endossée avec récépissé délivré par la Caisse de Consignation. (CDEC)

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres le Dossier peut être consulter en ligne sur la plateforme COLEPS, Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à l'école Nationale des Postes et Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres : la consultation est en ligne sur la plateforme COLEPS, la version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à l'école Nationale des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC), service des Marchés, Bloc Administratif, Porte N°A7 Tél : 676314009/695035822, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de Cent Mille (100 000) Francs CFA*, payable dans le compte CAS-ARMP N° 335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

12. Remise des offres

12.1 Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière. Les formats acceptés sont les suivants :
- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

✕

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **16 septembre 2026** à 13 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise le même jour que ci-dessus, au plus tard à 14 heures au Service des Marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif.

La copie de sauvegarde doit être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-après :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2026
DU 10 Août 2026 POUR LA RÉHABILITATION DE LA CLOTURE DE L'ENTREE
PRINCIPALE DE SUP'PTIC DE YAOUNDE ; PHASE I.
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être enregistrée sur clé USB ou CD/DVD et déposées sur la plateforme COLEPS.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **16 septembre 2026** à 14 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de SUP'PTIC dans la salle C9 de SUP'PTIC de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration légalisée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres même en cas de groupement d'entreprises.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires Offre administrative

- Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures accordé après l'ouverture des plis, par la Commission interne de Passation des Marchés ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou manœuvres frauduleuses en lieu et place des copies certifiées ou originaux, la Commission de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- L'Absence d'une caution de soumission entraine le rejet de l'offre à l'ouverture des plis.

Offre technique

- Absence d'une pièce du dossier technique ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou manœuvres frauduleuses ;

- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- du non-respect du format de fichier des offres ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence de possession d'un matériel minimum (liste précisée par le maître d'Ouvrage et à déterminer en propre ou en location)
- de l'absence de la charte d'Intégrité
- de l'absence de la Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales
- Absence d'une bétonnière et d'un vibreur dans le matériel appartenant à l'entreprise .
- Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels.
- Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant d'au moins de quinze millions (15 000 000) Francs CFA.

Offre financière.

- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète (absence des éléments suivants : sous-détail des prix unitaires, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) ;

15.2. Critères essentiels.

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Bonne présentation sur trois (03) critères ;
- Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur dix (10) critères ;
- Références de l'Entreprise sur trois (03) critères ;
- Moyens matériels de chantier à mobiliser sur trois (03) critères ;
- Méthodologie d'exécution sur trois (03) critères.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel de l'entreprise et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération par la Fonction Publique sera considéré comme non-valable.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification administrative, technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 676314009/695035822, aux heures ouvrables ou en ligne sur la

plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et
<http://www.publiccontracts.cm>

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP ou le MO/MOD au numéro 222 22 37 00 ou 222 22 37 23

Yaoundé, le 10 août 2026

DIRECTEUR DE SUPPTIC (Maître d'Ouvrage)

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP/Yaoundé
- Maître d'Ouvrage
- Président Commission de Passation des Marchés (CPM)
- Affichage, Chrono/Archives

